

Entreprises culturelles

Près de 151 000 entreprises interviennent dans les secteurs culturels marchands en 2022 (tableau 1). Elles représentent 6 % de l'ensemble des entreprises, et leurs salariés comptent pour 2,7 % des salariés en équivalent temps plein¹ (ETP). Suivant une évolution légèrement supérieure à celle observée dans le total des secteurs marchands, le nombre de salariés en ETP dans les secteurs culturels marchands est en hausse de 8 % en 2022 par rapport à 2021². Le chiffre d'affaires des entreprises culturelles s'élève à 107 milliards d'euros, soit 2,2 % du chiffre d'affaires des secteurs marchands³, tandis que leur valeur ajoutée⁴ représente 3,0 % de la valeur ajoutée des secteurs marchands. Comme pour l'ensemble de l'économie marchande, ces deux grandeurs économiques ont augmenté dans les secteurs culturels en 2022 : + 12 et + 10 % respectivement.

Les grandes entreprises concentrent la moitié du chiffre d'affaires culturel

La part des entreprises de plus de 250 salariés est plus faible dans les secteurs culturels marchands que dans l'ensemble de l'économie (graphique 1). Ces grandes structures réalisent cependant une part importante du chiffre d'affaires : représentant seulement 0,1 % des entreprises culturelles, elles génèrent un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires marchand de la culture (51 %, soit – 3 points par rapport à 2021). Dans l'ensemble de l'économie, les entreprises de plus de 250 salariés constituent 0,2 % des entreprises et produisent 60 % du chiffre d'affaires. À l'inverse, trois quarts des entreprises culturelles (77 %) ne comptent aucun salarié, une proportion plus élevée que dans l'ensemble de l'économie (64 %). Ces entreprises sans salariés réalisent 8 % du chiffre d'affaires culturel, un résultat supérieur à celui de la moyenne nationale (5 %).

Les très petites entreprises (1 à 9 salariés) sont en moyenne moins présentes dans les secteurs culturels marchands que dans l'ensemble de l'économie française : elles représentent seulement 19 % des entreprises en 2022, contre 30 % dans l'ensemble des secteurs marchands.

En 2022, le secteur audiovisuel et multimédia représente 15 % des entreprises culturelles marchandes. Il concentre cependant 38 % du chiffre d'affaires, 34 % de la valeur ajoutée et 28 %

1. L'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée, comme c'est le cas dans la fiche « Emploi culturel » de cet ouvrage. Cette mesure a pour inconvénient de comptabiliser de manière identique des emplois dont le nombre d'heures travaillées peut se révéler très différent. Les emplois en équivalent temps plein, concept retenu ici, corrigent ce biais. Les emplois à temps partiel sont convertis en une fraction d'emplois à plein temps. Le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée est divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique. Ce concept est utile pour les calculs de productivité et les comparaisons sectorielles (données d'entreprises).

2. Les données du dispositif d'Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) de l'Insee sont révisées et consolidées d'une année sur l'autre. Certains chiffres peuvent donc différer de ceux publiés dans la fiche « Entreprises culturelles » de la précédente édition.

3. Hors autoentrepreneurs. Les valeurs relatives au chiffre d'affaires peuvent s'écarter de celles publiées dans la fiche « Suivi conjoncturel des secteurs culturels marchands », en raison de sources et de traitements méthodologiques différents (voir « Sources et définitions »).

4. La valeur ajoutée est mesurée ici par le prisme des secteurs d'activité et ne comptabilise pas les activités non marchandes, dans lesquelles les biens et services culturels sont proposés aux ménages à un prix économiquement non significatif, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques. C'est pourquoi elle diffère de l'analyse comptable (voir fiche « Poids économique direct de la culture »).

des effectifs en ETP (graphique 2). Cette configuration traduit une polarisation de la création de valeur au sein d'un nombre restreint d'acteurs de grande taille. Une structuration comparable se constate dans le secteur du livre et de la presse, qui pèse pour 30 % de l'emploi et 27 % de la masse salariale du champ culturel marchand.

À l'opposé, les arts visuels représentent la plus grosse part du nombre d'entreprises (32 %) mais seulement 7 % de la valeur ajoutée, avec 4 % des effectifs en ETP. Ce secteur est caractérisé par une population d'entreprises nombreuses mais de faible taille. Les arts visuels présentent par ailleurs les taux de marge les plus élevés, notamment en raison de la forte proportion d'entrepreneurs individuels. Ces structures, souvent de plus petite taille, permettent à leurs dirigeants d'ajuster leur rémunération, ce qui contribue à des taux de marge élevés, atteignant 48 % pour les arts visuels en 2022 (graphique 3).

Reprise économique après la crise sanitaire

Entre 2021 et 2022, le nombre d'entreprises marchandes des secteurs culturels est resté globalement stable. Cette stabilité masque toutefois des dynamiques différentes selon les secteurs : le nombre d'entreprises diminue dans le livre et la presse, le spectacle vivant et l'enseignement culturel, tandis qu'il augmente dans les arts visuels et dans l'audiovisuel/multimédia.

En revanche, l'emploi en ETP progresse pour l'ensemble des secteurs : + 8 % dans les secteurs culturels, soit une hausse plus rapide que celle observée pour l'ensemble des secteurs marchands de l'économie française (+ 6 %). Cette hausse est portée en particulier par le patrimoine et le spectacle vivant. Le chiffre d'affaires des secteurs culturels augmente de + 12 % sur la période, contre + 16 % pour l'ensemble des secteurs marchands. Certains secteurs enregistrent un fort effet rebond lié à la reprise post-Covid-19 : le spectacle vivant voit son chiffre d'affaires croître de + 120 %⁵ et le patrimoine de + 66 %. De façon générale, le chiffre d'affaires dépasse les niveaux de 2019 dans quasiment tous les secteurs.

En 2022, la valeur ajoutée du secteur culturel marchand augmente de + 10 %, contre + 8 % pour l'ensemble de l'économie marchande, une dynamique particulièrement marquée dans les activités du patrimoine et du spectacle vivant. Les subventions d'exploitation enregistrent en parallèle une chute importante (– 46 % pour la culture, – 43 % pour l'ensemble de l'économie marchande), une baisse généralisée à tous les secteurs. Ce recul des subventions en 2022 s'explique en grande partie par la fin des dispositifs de soutien mis en place durant la crise sanitaire⁶.

Dans le secteur culturel marchand, le taux de marge⁷ s'est replié de 6 % en 2022, contre – 3 % pour l'ensemble de l'économie marchande. De manière générale, les taux de marge des entreprises avaient culminé pendant la crise sanitaire, en raison notamment des mesures de soutien, et la baisse observée en 2022, amorcée tout au long de 2021, s'explique à la fois par la dégradation des termes de l'échange et par la fin des aides d'urgence liées à la pandémie⁸.

Les métiers d'art et l'audiovisuel français sur la scène internationale

Avec la crise sanitaire, l'exportation des secteurs culturels avait enregistré une légère hausse entre 2019 et 2020, notamment dans l'audiovisuel et les agences de publicité, tandis que dans le reste de l'économie, le taux d'export avait légèrement reculé. En 2022, la part du chiffre d'affaires à l'export des entreprises culturelles continue d'augmenter (+ 1 point), mais moins vite que dans l'ensemble de l'économie (+ 2 points). Le taux d'exportation des activités culturelles en 2022

5. Environ un quart de la hausse du chiffre d'affaires du spectacle vivant s'explique par des reclassements administratifs : la classification de l'activité de plusieurs entreprises a été modifiée en 2022, ce qui a déplacé l'enregistrement de leur chiffre d'affaires vers la catégorie « spectacle vivant ».

6. Clément LEFEBVRE et Jean-Philippe MARTIN, « Panorama de l'appareil productif en 2022. Une hausse du chiffre d'affaires de l'industrie dans un contexte d'inflation élevée », *Insee Analyse*, n° 101, décembre 2024.

7. Le taux de marge est le rapport de l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée (VA).

8. INSEE, « Guerre et Prix », *Note de conjoncture*, 24 juin 2022.

est inférieur de près de 3 points à celui de l'ensemble des secteurs marchands car de nombreux secteurs tels que l'enseignement culturel, le patrimoine ou le spectacle vivant, exercent principalement leurs activités sur le territoire national.

Les métiers d'art génèrent 61 % de leur chiffre d'affaires à l'international, avec une progression de 7 points entre 2021 et 2022. Ce résultat est en grande partie porté par la fabrication d'articles de joaillerie et la bijouterie. Bien que représentant un poids économique moins important, la fabrication d'instruments de musique est également un secteur très exportateur (67 % du chiffre d'affaires en 2022).

L'audiovisuel et le multimédia génèrent 26 % de leur chiffre d'affaires à l'international. Au sein de ce secteur, les jeux vidéo atteignent un taux d'exportation de 76 %, avec une augmentation de 9 points entre 2021 et 2022. L'édition de chaînes généralistes (grandes chaînes de télévision) réalise 25 % de son chiffre d'affaires à l'export, mais son poids économique en fait le principal contributeur aux exportations du secteur culturel, représentant 27 % des exportations totales.

Les industries culturelles françaises, au cœur de l'activité européenne

Dans l'Union européenne à 27, la valeur ajoutée des industries culturelles représente 2 % de la valeur ajoutée des secteurs marchands⁹ en 2022 (graphique 4). En France, cette part atteint 2,4 %, soit le taux le plus élevé parmi les grands pays européens.

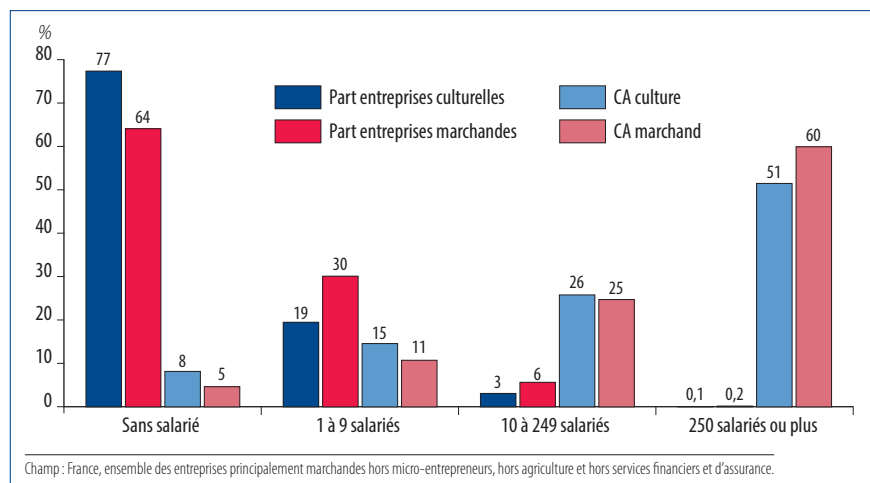
Les industries culturelles françaises, tirées par les activités de programmation et de diffusion audiovisuelles, sont à la deuxième place européenne en matière de valeur ajoutée après l'Allemagne (graphique 5). Avant le Brexit, le Royaume-Uni devançait également la France dans ce classement. La France se distingue par une contribution plus élevée dans les secteurs culturels que dans l'ensemble des secteurs marchands (14 %), témoignant ainsi d'une spécialisation notable dans ce domaine.

Pour en savoir plus

- Louis LE CLAINCHE et Gabriel SKLÉNARD (sous la dir. de), *Les Entreprises en France. Édition 2023*, Paris, Insee, Coll. « Insee Références », décembre 2023
- Nicolas PIETRZYK, *Le Poids économique direct de la culture en 2023*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2025-2
- Yann NICOLAS et Louis-Marie NINNIN, *Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2^e trimestre 2025*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Note de conjoncture », 2025-4

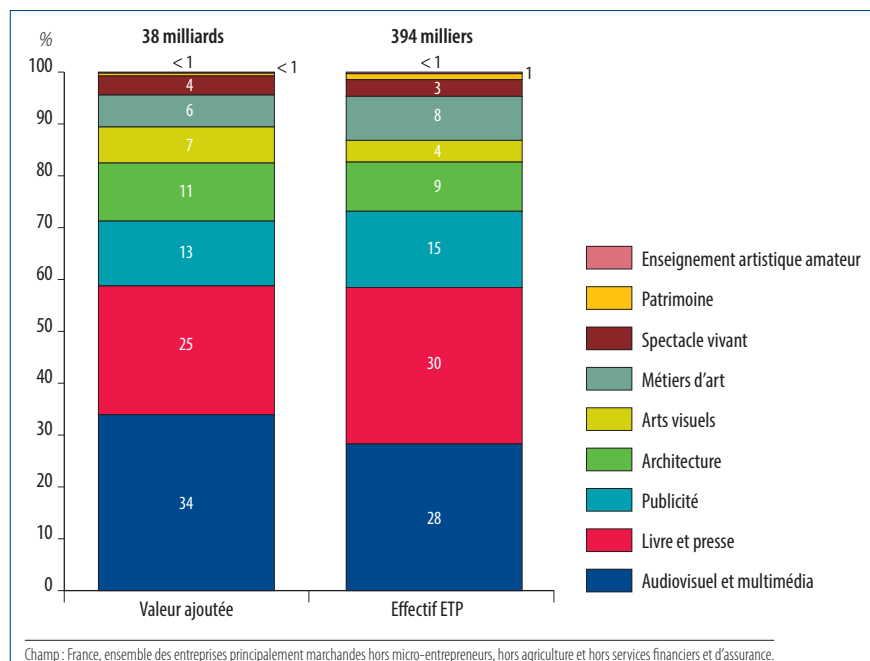
9. Le champ des secteurs culturels et créatifs au sens d'Eurostat ne comprend pas les activités des agences de publicité.

Graphique 1 – Répartition du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires par taille d'entreprises en 2022



Source : Insee, Esane 2022/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 2 – Répartition de la valeur ajoutée et des effectifs des secteurs culturels marchands en 2022



Source : Insee, Esane 2022/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 1 – Caractéristiques économiques des secteurs culturels marchands en 2022

Domaine culturel	Libellé du secteur d'activité	Code NAF 2008	Nombre d'entreprises marchandes	Effectif salarié ETP
Patrimoine			509	4 512
	Gestion des bibliothèques et des archives	91.01Z	27	188
	Gestion des musées	91.02Z	193	714
	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	91.03Z	289	3 609
Livre et presse			26 074	118 741
	Imprimerie de journaux	18.11Z	23	691
	Autre imprimerie (labeur)	18.12Z	3 615	29 614
	Activités de prépresse	18.13Z	3 449	6 989
	Édition de livres	58.11Z	2 891	10 849
	Édition de journaux	58.13Z	772	18 672
	Édition de revues et périodiques	58.14Z	2 406	20 212
	Agences de presse	63.91Z	877	2 580
	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	47.61Z	2 946	12 218
	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	47.62Z	5 870	14 453
	Traduction et interprétation	74.30Z	3 225	2 462
Métiers d'art			2 430	12 704
	Reliure et activités connexes	18.14Z	238	1 068
	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	32.12Z	1 757	10 233
	Fabrication d'instruments de musique	32.20Z	435	1 404
Arts visuels			48 103	16 450
	Création artistique relevant des arts plastiques	90.03A	18 069	902
	Autre création artistique	90.03B	9 149	704
	Activités photographiques	74.20Z	6 690	4 677
	Activités spécialisées de design	74.10Z	14 195	10 166
Activités d'architecture		71.11Z	23 877	37 345
Spectacle vivant			11 451	33 413
	Arts du spectacle vivant	90.01Z	7 814	17 364
	Activités de soutien au spectacle vivant ¹	90.02Z	3 310	12 932
	Gestion de salles de spectacles	90.04Z	327	3 116
Audiovisuel/multimédia			23 203	111 328
	Production de films et de programmes pour la télévision	59.11A	5 709	21 802
	Production de films institutionnels et publicitaires	59.11B	4 658	8 338
	Production de films pour le cinéma	59.11C	3 938	7 873
	Postproduction de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision	59.12Z	1 313	7 961
	Distribution de films cinématographiques	59.13A	250	2 498
	Édition et distribution de vidéos	59.13B	187	140
	Projection de films cinématographiques	59.14Z	535	8 001
	Édition de jeux électroniques	58.21Z	547	8 918
	Reproduction d'enregistrements	18.20Z	98	780
	Enregistrement sonore et édition musicale	59.20Z	5 376	4 163
	Édition et diffusion de programmes radio	60.10Z	267	2 648
	Édition de chaînes généralistes	60.20A	17	35 153
	Édition de chaînes thématiques	60.20B	75	2 863
	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et de vidéos en magasin spécialisé	47.63Z	203	180
	Location de vidéocassettes et disques vidéo	77.22Z	30	10
Activités des agences de publicité		73.11Z	12 631	57 913
Enseignement culturel		85.52Z	2 303	1 212
Total secteurs culturels marchands			150 581	393 617
Tous secteurs marchands (hors agriculture, services financiers et d'assurance)			2 491 934	14 562 536
Part des secteurs culturels marchands dans l'ensemble des secteurs marchands (%)			6,0	2,7

Champ : France, ensemble des entreprises principalement marchandes hors micro-entrepreneurs, hors agriculture et hors services financiers et d'assurance.

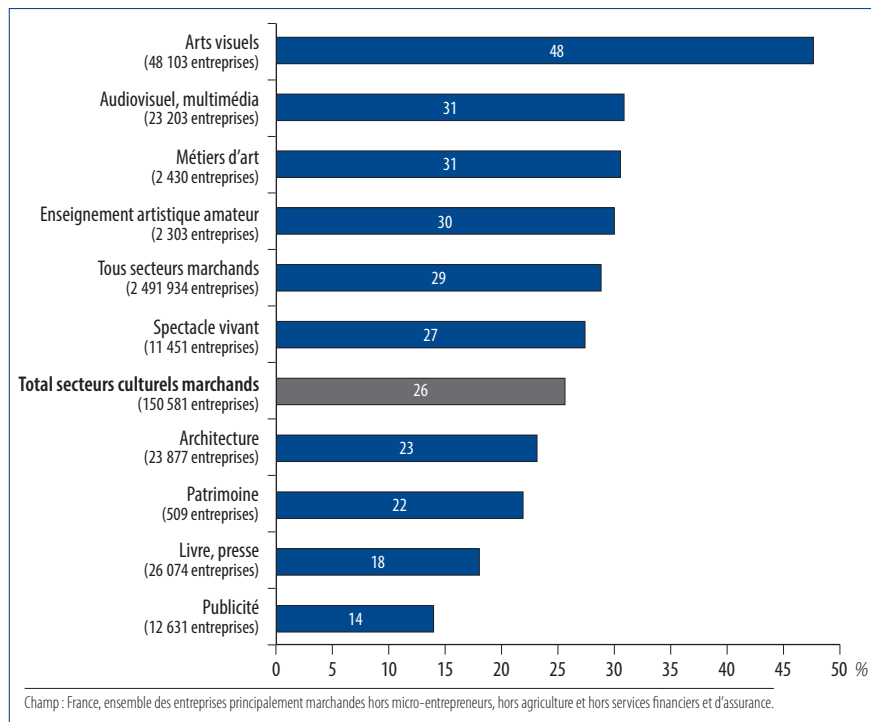
Note : s.o. : sans objet.

1. Y compris organismes de gestion collective.

Chiffre d'affaires (millions d'euros hors taxes)	Subventions d'exploitation (millions d'euros hors taxes)	Masse salariale (millions d'euros hors taxes)	Valeur ajoutée (secteur marchand) (millions d'euros hors taxes)	Taux de marge (EBE/VACF) (%)	Taux de valeur ajoutée (VA/CA) (%)	Part du chiffre d'affaires à l'export (%)
448	23	168	202	22	45	2
24	0	7	10	25	44	0
76	3	24	31	27	41	6
349	20	137	161	21	46	1
29 212	187	7 632	9 476	18	32	10
166	8	72	44	-47	27	2
6 154	23	1 627	2 001	17	33	10
1 185	7	415	526	20	44	5
3 982	21	792	1 208	33	30	11
3 352	56	1 249	1 280	2	38	3
4 644	36	1 460	1 868	21	40	10
634	8	316	350	9	55	36
2 775	11	486	636	21	23	1
5 807	17	1 021	1 273	17	22	16
512	1	192	291	32	57	21
4 137	5	945	1 403	31	34	61
131	0	57	65	9	50	3
3 753	4	801	1 208	32	32	62
253	1	87	130	31	51	67
5 750	34	1 347	2 652	48	46	14
888	1	105	571	81	64	3
635	3	114	373	67	59	6
1 017	14	319	409	22	40	9
3 209	17	809	1 299	37	40	20
7 217	10	3 193	4 275	23	59	3
6 498	584	2 053	2 352	27	36	6
3 535	368	1 154	1 230	24	35	7
2 700	59	747	1 097	34	41	6
263	157	152	25	12	10	1
40 459	569	8 875	12 953	31	32	26
4 008	156	1 771	2 611	35	65	19
2 140	23	660	910	28	43	15
1 298	91	654	1 019	40	78	28
1 388	19	637	794	19	57	21
1 138	32	268	359	29	32	26
40	2	11	14	25	34	13
1 874	78	426	608	33	32	3
3 228	5	789	1 097	27	34	76
162	1	41	40	-3	25	32
1 416	31	347	524	36	37	33
628	6	162	247	33	39	5
20 455	60	2 837	4 496	32	22	25
2 633	65	263	220	-29	8	14
49	0	8	12	28	24	16
3	0	1	1	26	30	8
12 933	41	4 007	4 774	14	37	13
196	18	67	84	30	43	2
106 852	1 472	28 289	38 170	26	36	18
4 777 716	22 989	855 060	1 266 182	29	27	21
2,2	6,4	3,3	3,0	s.o.	s.o.	s.o.

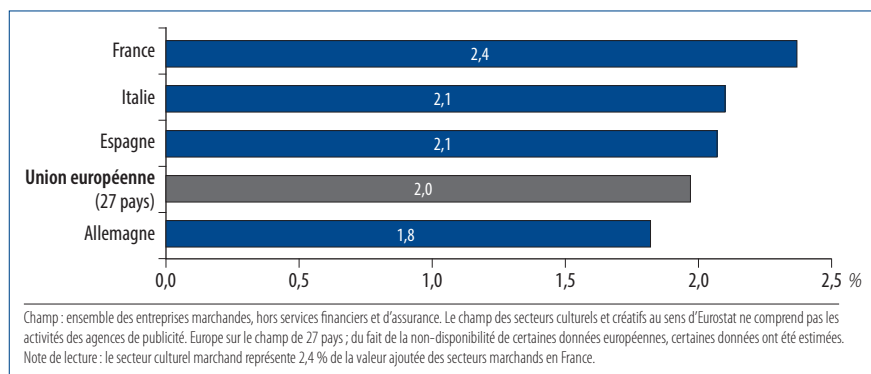
Source : Insee, Esane 2022/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 3 – Taux de marge des entreprises culturelles marchandes en 2022

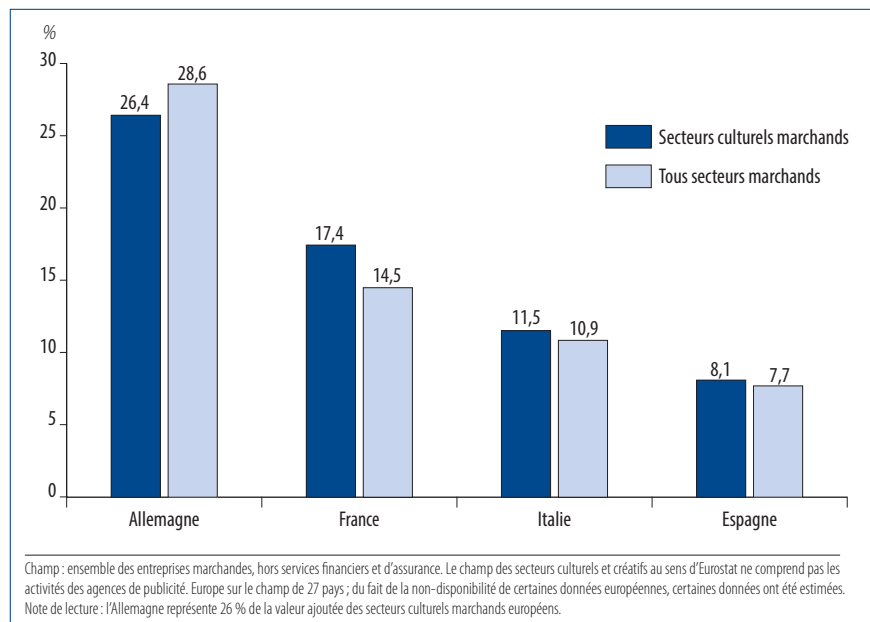


Source : Insee, Esane 2022/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 4 – Part de la valeur ajoutée du secteur culturel marchand dans le secteur marchand en Europe en 2022



Source : Eurostat/DEPS, Ministère de la Culture 2025

Graphique 5 – Part des pays dans la valeur ajoutée européenne en 2022

Source : Eurostat/DEPS, Ministère de la Culture 2025

Les associations culturelles

Un grand nombre d'associations culturelles, mais de petite taille en matière d'adhésions

La culture est fortement présente dans le secteur associatif. D'après les données d'enquête de l'Insee¹, la France compte environ 289 000 associations culturelles en 2018, soit 23 % de l'ensemble des associations. Le spectacle vivant constitue l'activité principale de 44 % d'entre elles, 24 % se consacrant en priorité à la musique (graphique 1). D'un poids plus limité, les activités pluridisciplinaires, hormis celles dédiées au spectacle vivant, mobilisent 20 % des associations culturelles tandis que l'enseignement artistique, le patrimoine, les arts visuels, les médias et industries culturelles occupent, pour chacun de ces domaines, entre 8 % et 10 % d'entre elles. Les associations culturelles suscitent un très large intérêt puisqu'elles enregistrent 14,7 millions d'adhésions². Toutefois, le nombre moyen d'adhésions par association est inférieur à celui observé dans l'ensemble du milieu associatif : 51 au lieu de 133. Le spectacle vivant et les arts visuels se distinguent des autres domaines artistiques par un nombre d'adhésions particulièrement faible (graphique 2).

Peu de salariés par association culturelle, mais un poids important dans l'emploi associatif

Les associations culturelles sont de petite taille en matière d'emplois. Tout d'abord, seulement 14 % d'entre elles sont employeuses, comme dans l'ensemble du secteur associatif. Cette proportion est plus forte cependant pour l'enseignement artistique (26 %) et pour le spectacle vivant (20 % pour le théâtre et les arts associés, 17 % pour la danse, 26 % pour le spectacle vivant pluridisciplinaire), musique exceptée (13 %) (graphique 3).

Quant aux 40 900 associations culturelles employeuses, au nombre moyen d'adhésions plus élevé que les non-employeuses (113 au lieu de 41), elles comptent en moyenne 5,7 salariés, bien en deçà des 12,6 du secteur associatif dans son ensemble (graphique 4). L'écart tient principalement aux emplois à temps plein : un salarié dans le premier cas, 5,9 dans le second.

Ce sont au total près de 232 000 salariés qui travaillent dans les associations culturelles en 2018, soit 10,6 % des salariés employés par le milieu associatif. Cette forte proportion, comparée à celle des emplois culturels, salariés ou non, dans le total des emplois en 2018 (2,6 %³), tient au poids important des associations culturelles dans le milieu associatif (23 %).

1. Voir la méthodologie utilisée dans la partie « Sources et définitions ».

2. Cette statistique ne signifie pas que 14,7 millions de Français adhèrent à une association culturelle. Les adhésions peuvent concerner des personnes physiques et morales, et être multiples en raison de plusieurs activités. En outre, pour une même activité, des multiples comptes peuvent exister. Dans le sport par exemple, un même adhérent peut être compté par le club local et les fédérations départementale et nationale. Dans la culture, ces multiples comptes sont en revanche peu fréquents *a priori*. Ils disparaissent dans tout ratio du nombre d'adhésions par association.

3. Chiffres clés 2021, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, 2021.

Une forte proportion d'emplois à temps partiel ou sous contrat à durée déterminée

Quoique le nombre de salariés à temps partiel par association employeuse soit inférieur dans le secteur culturel (4,7 contre 6,7), celui-ci recourt massivement à ce type d'emploi. Si 53 % des emplois des associations tous secteurs confondus sont à temps partiel, cette proportion atteint 83 % dans les associations culturelles. Il s'agit là d'une de leurs spécificités, car, dans le secteur culturel pris dans sa totalité, la part de salariés à temps partiel ne dépasse pas 25 %. Les associations d'enseignement artistique et de spectacle vivant se singularisent de nouveau par une proportion particulièrement élevée de salariés à temps partiel (graphique 5).

Par ailleurs, dans le secteur de la culture, les associations sont plus nombreuses à employer des salariés sous contrat à durée déterminée : 69 % d'entre elles recourent à de tels contrats, avec des proportions très élevées dans le spectacle vivant (92 % pour le théâtre et les arts associés, 91 % pour le spectacle vivant pluridisciplinaire) à l'exception de la danse, contre seulement 49 % dans l'ensemble du secteur associatif (graphique 6). Nombre de ces salariés sont probablement des intermittents du spectacle.

Un bénévolat plus limité mais plus intense

Si une petite minorité d'associations emploie des salariés, en revanche la plupart d'entre elles bénéficient de l'appui de bénévoles. Ils sont de loin la principale force de travail du secteur associatif. Dans le secteur culturel, ce sont 3,5 millions de participations bénévoles (le nombre de bénévoles est inférieur, un même bénévole pouvant œuvrer pour plusieurs associations) qui apportent leur concours aux associations en 2018. Cette même année, elles représentent 17 % des 21 millions de participations bénévoles enregistrées dans le secteur associatif pris dans sa globalité. Cette proportion, plus faible que le poids des associations, tient à un nombre moyen de bénévoles par association culturelle inférieur à celui observé dans l'ensemble du secteur associatif, à savoir 12 contre 17 (graphique 7). Le spectacle vivant, hormis ses activités pluridisciplinaires, mobilise le moins de bénévoles (11), en dépit de la tenue de festivals plus répandue dans ce domaine d'activité. Certes, les associations mentionnant ce type de manifestation recourent en moyenne à 23 bénévoles, mais elles représentent moins de 5 % des associations de spectacle vivant. Les participations bénévoles sont les plus nombreuses dans le domaine du patrimoine.

Bien que ses effectifs soient en moyenne plus limités dans les associations culturelles, le bénévolat y occupe cependant une place plus importante parmi les ressources disponibles, en particulier monétaires. Pour un même budget de 10 000 euros, les participations bénévoles s'élèvent à 4,9 dans les associations culturelles au lieu de 1,7 dans l'ensemble du secteur associatif. Par conséquent, au regard de leurs ressources monétaires, les associations culturelles recourent plus intensément au bénévolat.

Une surreprésentation des retraités parmi les dirigeants

Qu'ils soient bénévoles ou salariés, le président, le trésorier ou le secrétaire d'association culturelle ne se différencient guère, en matière d'âge et de statut économique, de leurs homologues de l'ensemble du secteur associatif. Ils se démarquent en revanche de la population française. Ils ont 54 ans en moyenne, quand l'âge moyen de la population ne dépasse pas 42 ans. Les retraités sont en effet surreprésentés dans ces trois fonctions. Leur poids varie de 36 % à 38 % selon les postes, alors qu'il n'excède pas 23 % de la population en 2018.

Un budget plus faible et plus dépendant des subventions publiques

Les ressources financières des associations culturelles sont bien plus limitées que dans l'ensemble du secteur associatif. Certes, elles représentent 7,2 milliards d'euros en 2018 (5,8 % des 124,6 milliards de toutes les associations), dont 79 % concernent les associations employeuses, mais le budget moyen d'une association culturelle est légèrement en deçà de 25 000 euros, au lieu de 98 000 euros pour une association tous secteurs confondus.

Les associations culturelles se distinguent par une plus forte proportion de subventions publiques et en contrepartie par une moindre proportion des recettes d'activité. Les premières représentent un tiers du budget des associations culturelles alors que leur poids ne dépasse pas 17 % du budget de l'ensemble des associations. Les secondes constituent 45 % des ressources courantes des associations culturelles, mais 60 % du budget dans l'ensemble du secteur associatif (graphique 8).

Toutefois, la structure des ressources des associations culturelles diffère selon qu'elles sont employeuses ou non. Celles qui emploient un salarié se révèlent nettement plus dépendantes des subventions publiques que les associations sans salarié. Dans le premier cas, cette catégorie de ressources représente 36 % du budget, dans le second seulement 19 %. En contrepartie, les cotisations des adhérents et, dans une moindre mesure, les dons, les legs, le mécénat et les financements de fondations ou d'autres associations pèsent davantage dans le budget des associations culturelles non-employeuses (graphique 9).

Seulement un tiers d'associations culturelles subventionnées

Ces moyennes ne doivent pas masquer que seulement 32 % des associations culturelles sont subventionnées. La proportion s'élève à 57 % pour les associations employeuses, mais elle est moitié moindre pour celles sans salarié, ne dépassant pas 28 %. Ces ratios sont inférieurs de 5 à 6 points à ceux de l'ensemble du secteur associatif. Par ailleurs, la proportion d'associations subventionnées selon le domaine artistique est comprise entre 44 % pour l'enseignement artistique et 26 % pour la musique (tableau 1). Mais cette dernière recueille un quart des subventions publiques destinées à la culture compte tenu du grand nombre d'associations se consacrant à ce domaine artistique, et l'ensemble du spectacle vivant en recueille presque la moitié. Cependant, la plus grosse part de subventions (27 %) revient au domaine pluridisciplinaire qui inclut les Maisons des jeunes et de la culture, lesquelles bénéficient de fonds publics importants.

Quant à la subvention moyenne par association subventionnée, la plus faible concerne le patrimoine (9 200 euros) et la plus élevée les activités pluridisciplinaires (40 000 euros) (graphique 10). Le spectacle vivant, hormis sa composante pluridisciplinaire, constitué pour une large part de compagnies et d'orchestres, se révèle également mieux doté que les autres secteurs culturels. En moyenne, chaque association culturelle subventionnée reçoit 25 300 euros de subventions publiques, montant inférieur de 45 % aux 45 800 euros alloués en moyenne à une association, tous secteurs confondus (tableau 2). Cet écart tient aux associations employeuses : le montant moyen est de 88 800 euros dans le secteur culturel et de 186 200 euros dans l'ensemble du secteur associatif. En revanche, les associations culturelles sans salarié perçoivent un montant moyen de 4 000 euros, légèrement supérieur à celui de 3 600 euros dans le secteur associatif non-employeur pris dans sa globalité.

Les subventions aux associations culturelles versées pour les deux tiers par les collectivités territoriales

Les soutiens financiers des associations culturelles sont principalement les collectivités territoriales : 28 % de ces associations sont subventionnées par les communes ou les intercommunalités, 9 % le sont par les départements, 4 % par les régions et 4 % par l'État. Dans une large majorité des cas, les communes ou les intercommunalités ne sont pas associées à d'autres échelons administratifs. Ainsi, 60 % des associations culturelles subventionnées le sont exclusivement par une commune ou une intercommunalité.

Les subventions elles-mêmes proviennent des collectivités territoriales pour les deux tiers dans le secteur de la culture, pour la moitié dans l'ensemble du secteur associatif (graphique 11). Le poids important des subventions accordées par les communes et les intercommunalités, à savoir 38 % dans le secteur associatif culturel au lieu de 22 % dans l'ensemble du secteur associatif, explique cet écart. En contrepartie, les dotations de l'État (29 % au lieu de 35 %), des organismes sociaux et de l'Union européenne pèsent moins dans les subventions reçues par les associations culturelles.

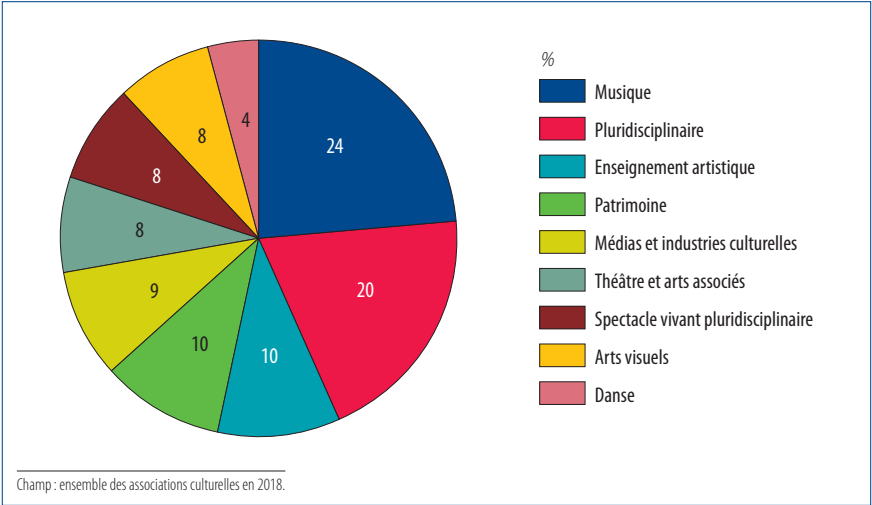
Les chiffres présentés ici sont extraits d'une étude du DEPS reposant sur les données de l'enquête de l'Insee consacrée aux associations¹ pour l'année 2018 et réalisée à la fin de 2019. La délimitation du secteur culturel retenue dans cette étude a fait l'objet de travaux spécifiques. Elle résulte en effet d'une analyse textuelle sur les réponses des associations aux questions ouvertes sur leurs activités, et non de leur déclaration d'un domaine d'activité, contrainte par la nomenclature de l'enquête et empreinte de leur subjectivité. En effet, la pluridisciplinarité artistique d'une part, la frontière entre domaines d'autre part, notamment entre la culture et les loisirs, induisent des difficultés de positionnement pour les associations. L'analyse textuelle détermine l'existence ou non d'une activité dominante selon des critères objectifs. Elle permet en outre une nouvelle classification des activités culturelles, qui distingue des domaines tels que les différentes disciplines du spectacle vivant, les arts visuels, les médias et industries culturelles, le patrimoine ainsi que l'enseignement artistique regroupé dans un domaine qui lui est propre.

1. Sylvie DUMARTIN et Sandrine FIRQUET, « 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym », *Insee Première*, n° 1857, mai 2021.

Pour en savoir plus

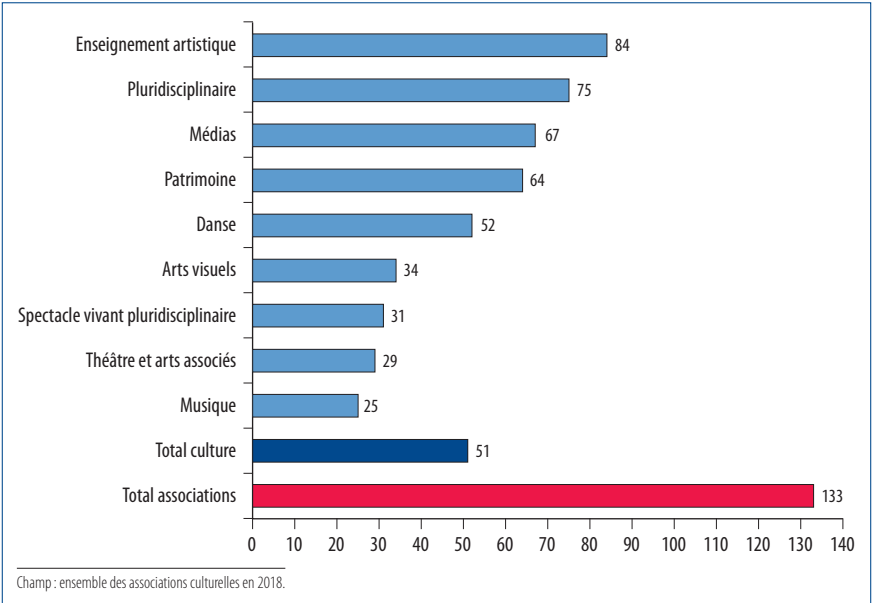
- Lionel PROUTEAU et Viviane TCHERNONOG, « Les modèles socio-économiques des associations : une approche quantitative descriptive et exploratoire », dans Mathilde RENAULT-TINACCI (sous la dir. de), *Les Modèles socio-économiques des associations. Spécificités et approches plurielles*, Paris, La Documentation française, 2021
- Sylvie DUMARTIN et Sandrine FIRQUET, « 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym », *Insee Première*, n° 1857, mai 2021
- Lionel PROUTEAU et Viviane TCHERNONOG, *Le Paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Paris, Lefebvre-Dalloz, 2023
- John BAUDE, *Les Associations culturelles*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2024-5

Graphique 1 – Associations culturelles par domaine d'activité en 2018

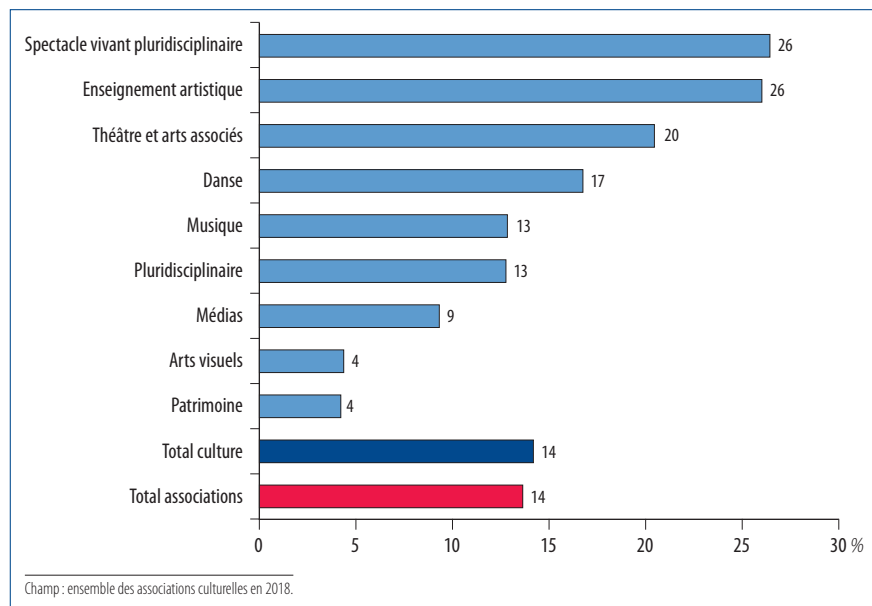


Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

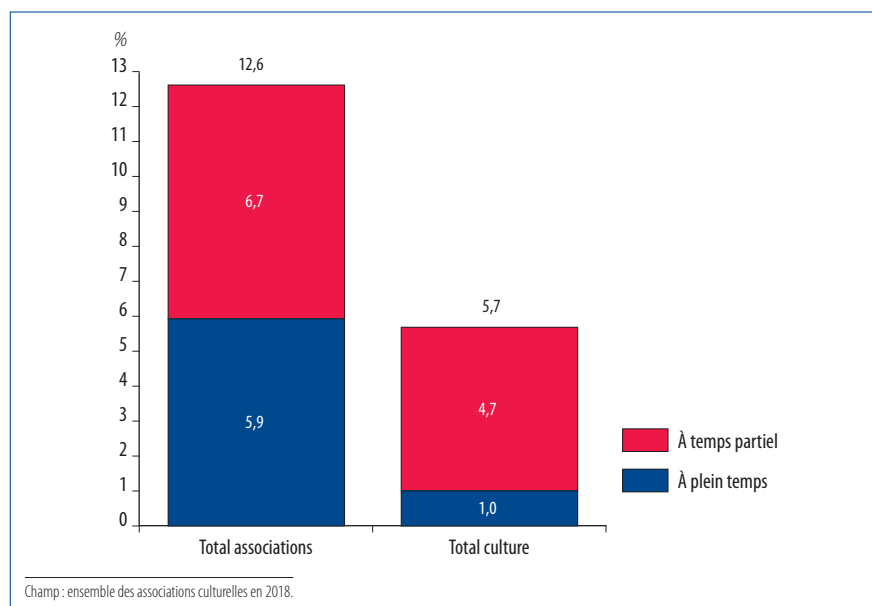
Graphique 2 – Nombre d'adhésions par association selon les domaines d'activité en 2018



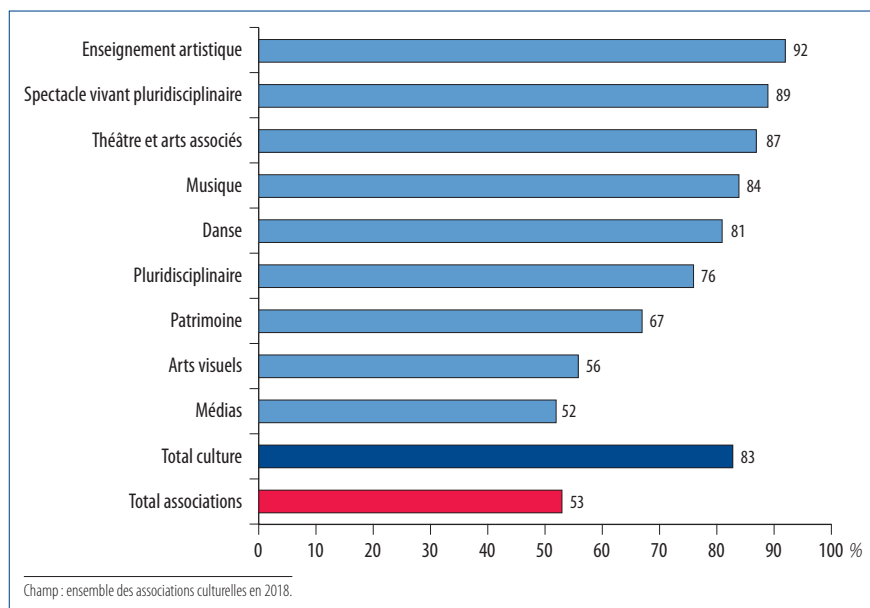
Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 3 – Poids des associations employeuses par domaine d'activité en 2018

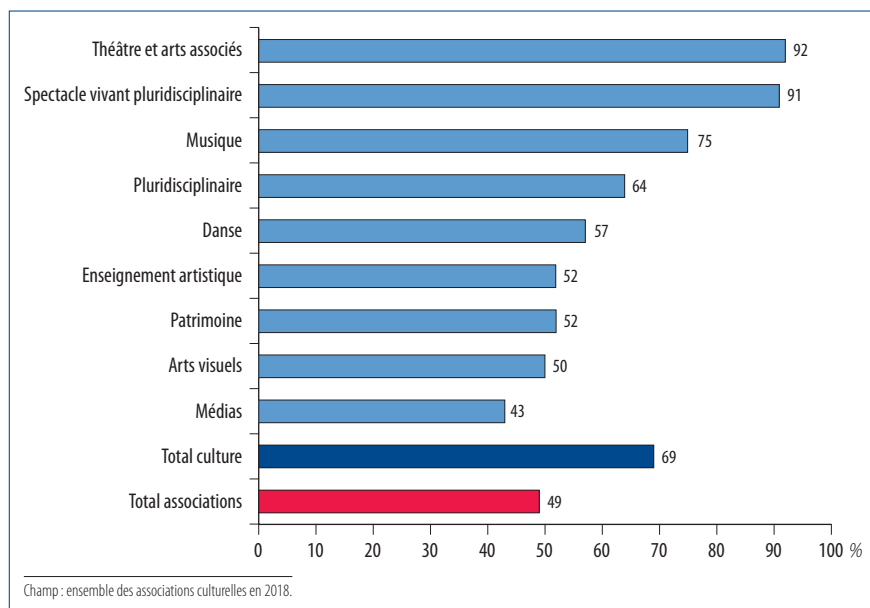
Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 4 – Nombre de salariés par association employeuse en 2018

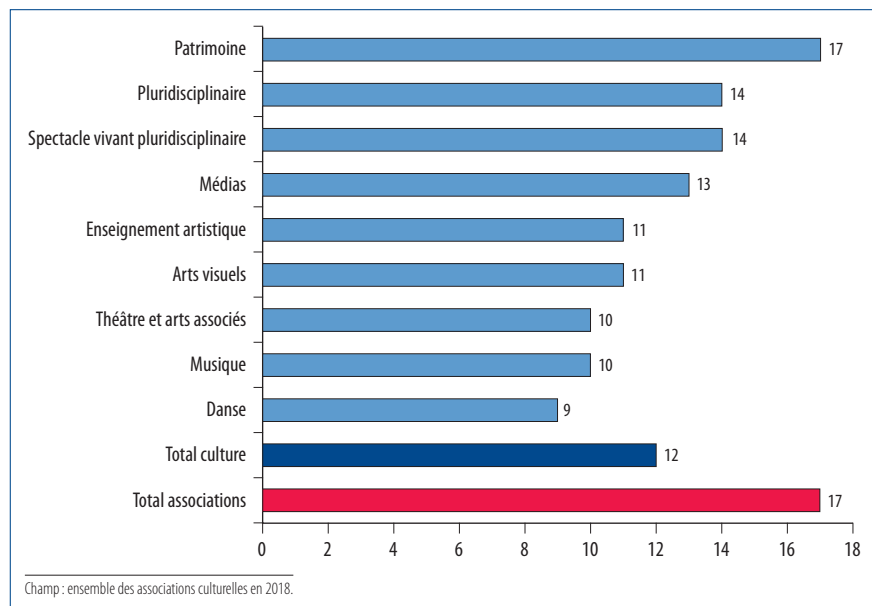
Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 5 – Poids des salariés à temps partiel dans les effectifs des associations employeuses en 2018

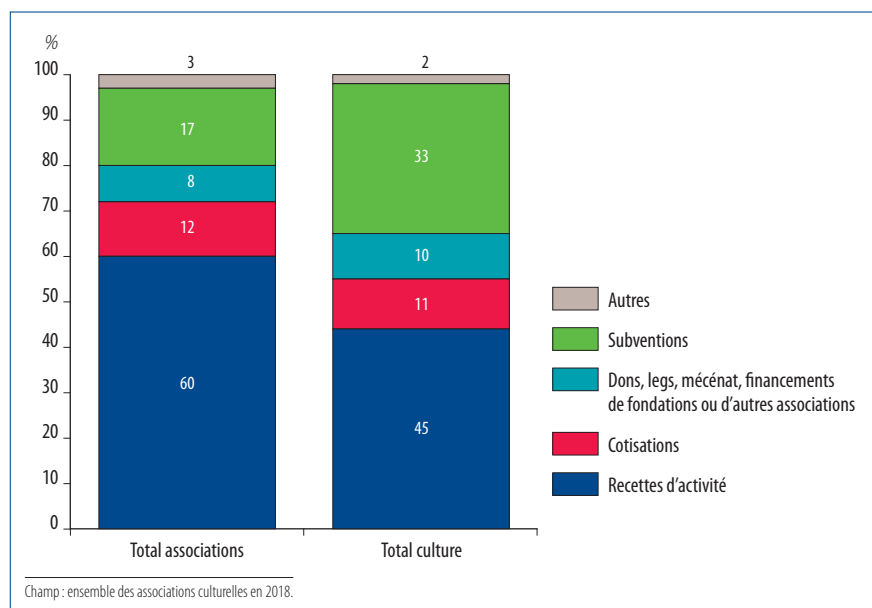
Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 6 – Proportion d'associations employeuses recourant aux CDD en 2018

Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

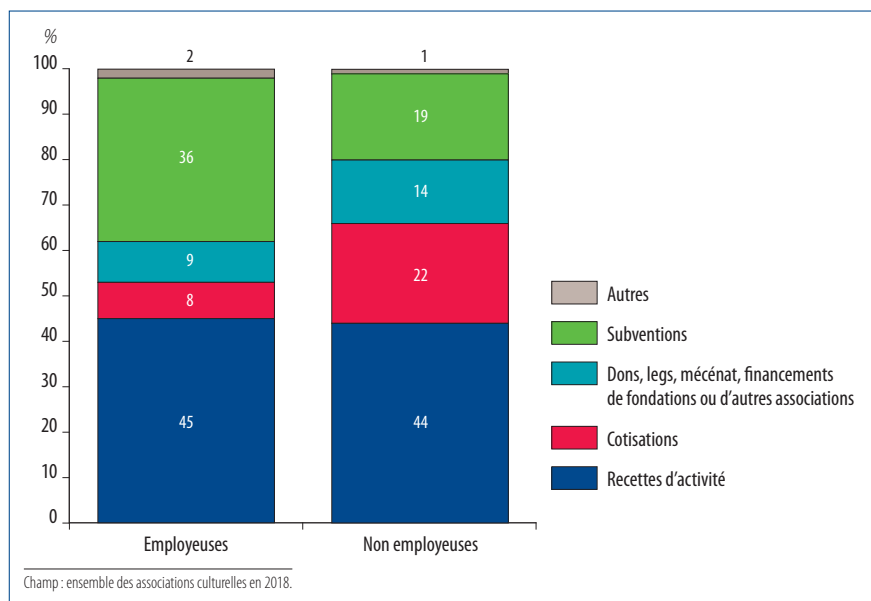
Graphique 7 – Nombre de participations bénévoles par association en 2018

Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 8 – Répartition des ressources courantes des associations en 2018

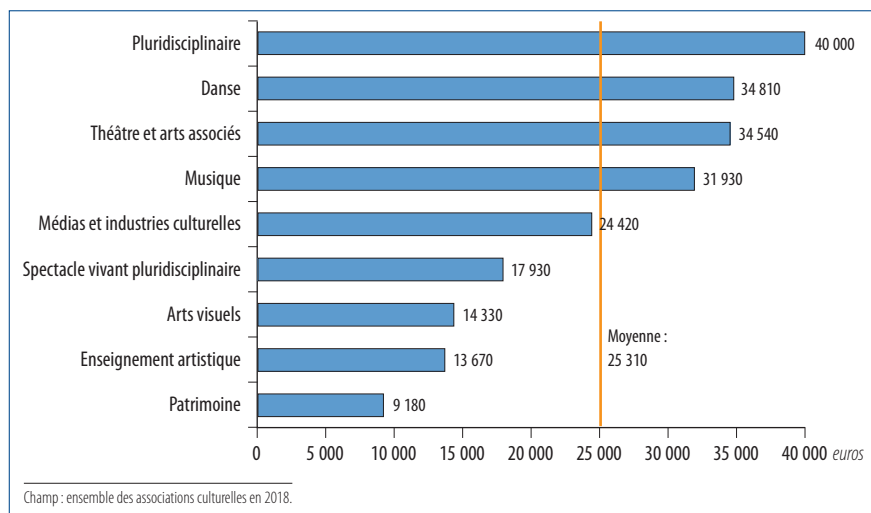
Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 9 – Répartition des ressources courantes des associations culturelles employées ou non en 2018



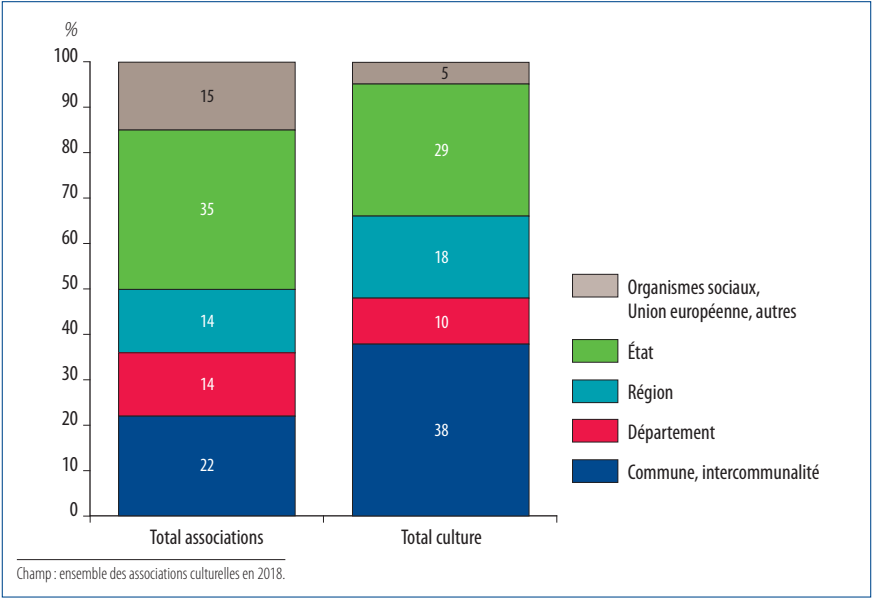
Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 10 – Montant moyen des subventions publiques par association culturelle subventionnée en 2018



Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 11 – Répartition des subventions par financeur en 2018



Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 1 – Taux d'associations subventionnées en 2018

En %

Total culture	32
Employeuses	57
Non employeuses	28
Total associations	37
Employeuses	63
Non employeuses	33
Enseignement artistique	44
Théâtre et arts associés	38
Danse	31
Musique	26
Spectacle vivant pluridisciplinaire	34
Arts visuels	33
Médias et industries culturelles	36
Patrimoine	37
Pluridisciplinaire	27

Champ : ensemble des associations culturelles en 2018

Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 2 – Montant moyen annuel des subventions par association subventionnée en 2018

En euros

	Total associations	Total culture
Toutes associations	45 800	25 300
Employeuses	186 200	88 800
Non employeuses	3 600	4 000

Champ : ensemble des associations culturelles en 2018

Source : Insee, enquête Associations 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2024